

Assemblée publique

District électoral des Carrefours

Conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

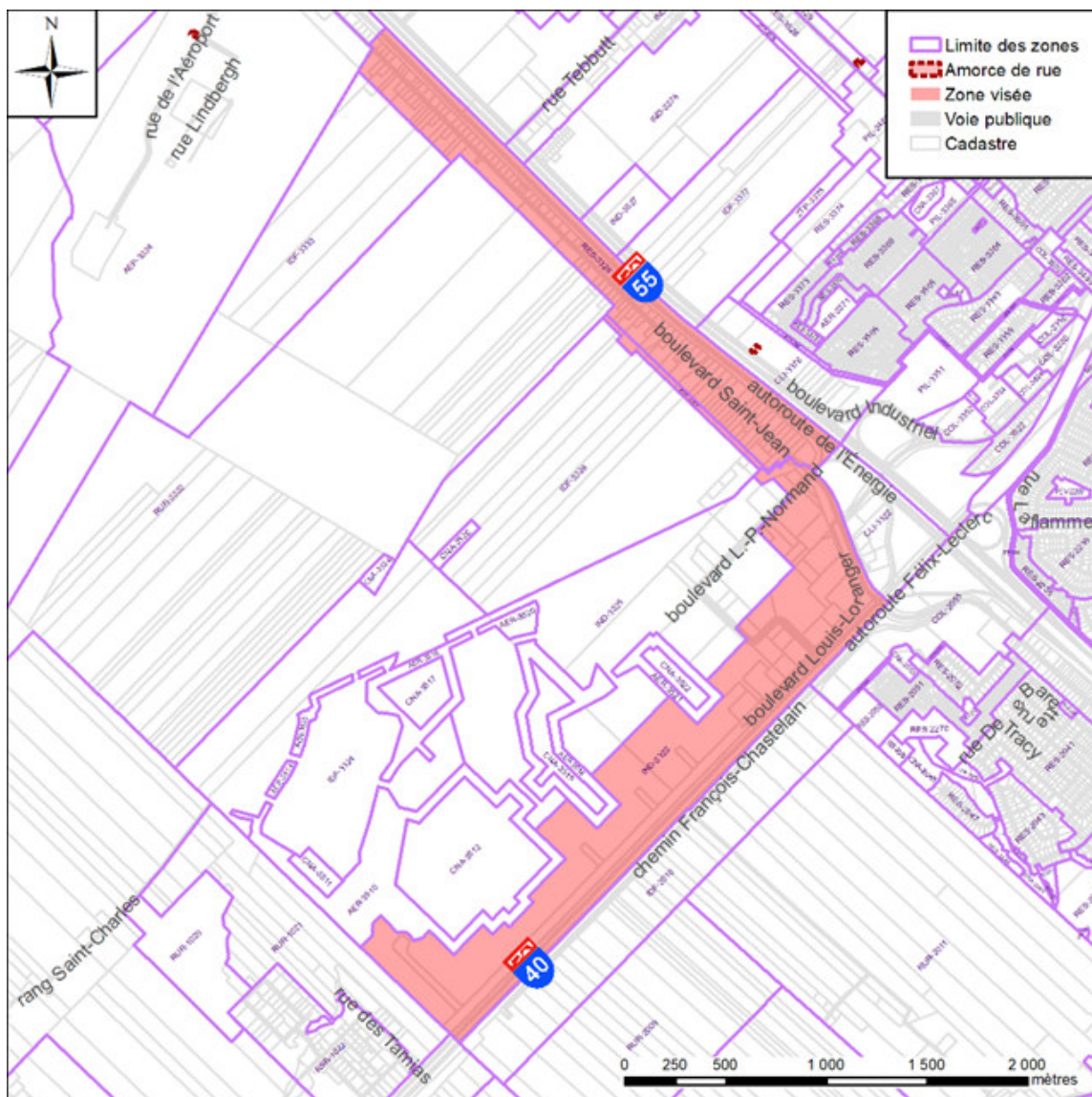
- 1** Lors de la séance que son Conseil a tenue le 24 avril 2024, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 41 / 2024 modifiant le Règlement établissant le cadre normatif en matière d'urbanisme (2021, chapitre 126) afin de revoir les limites des zones IND-3323, ZTP-3327 et RES-3326 à proximité des boulevards Saint-Jean et L.-P.-Normand.
- 2** Ce projet de règlement affecte le territoire ci-après identifié de la manière ci-dessous décrite.

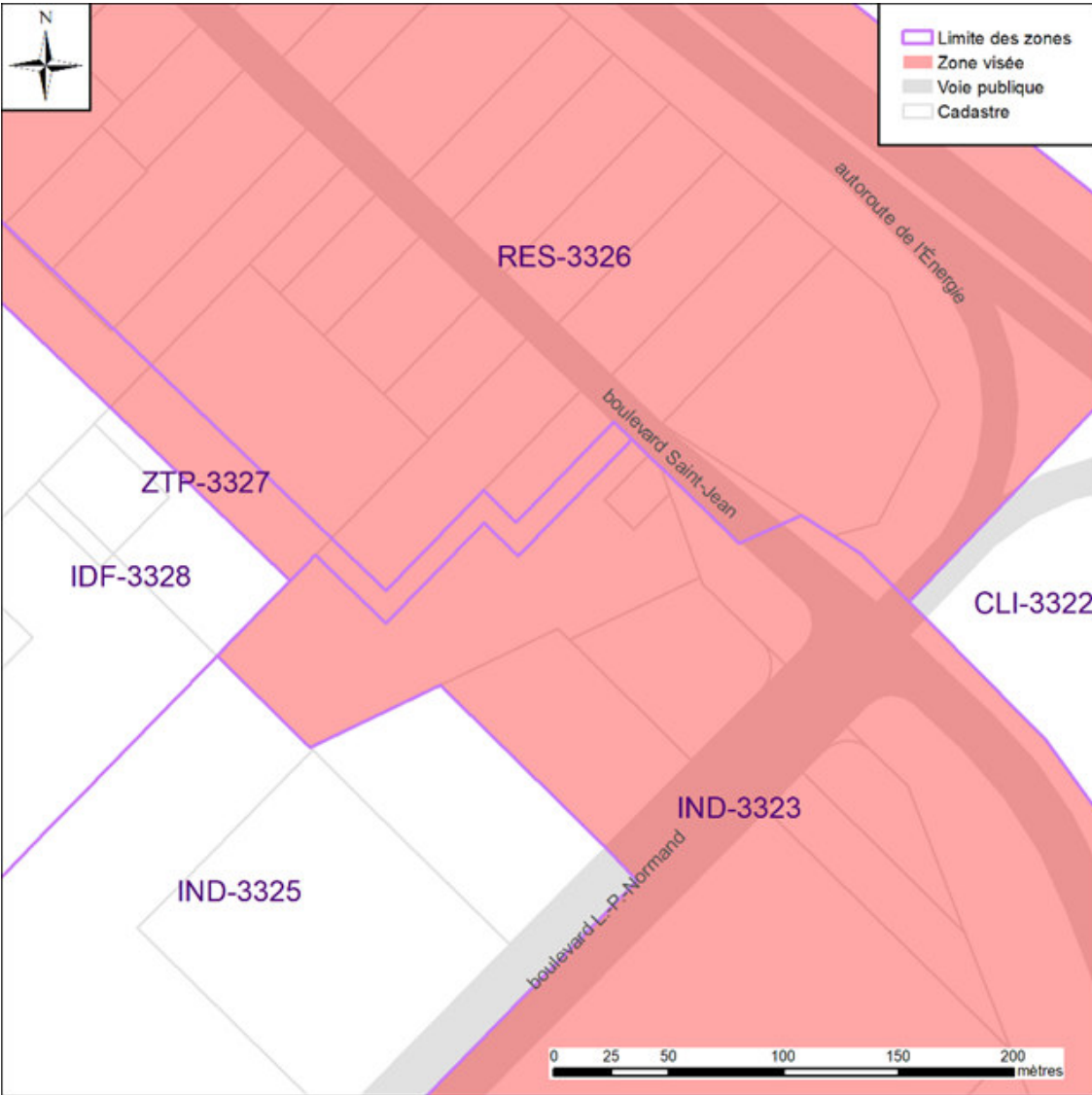
DISPOSITION # 1

Objet :

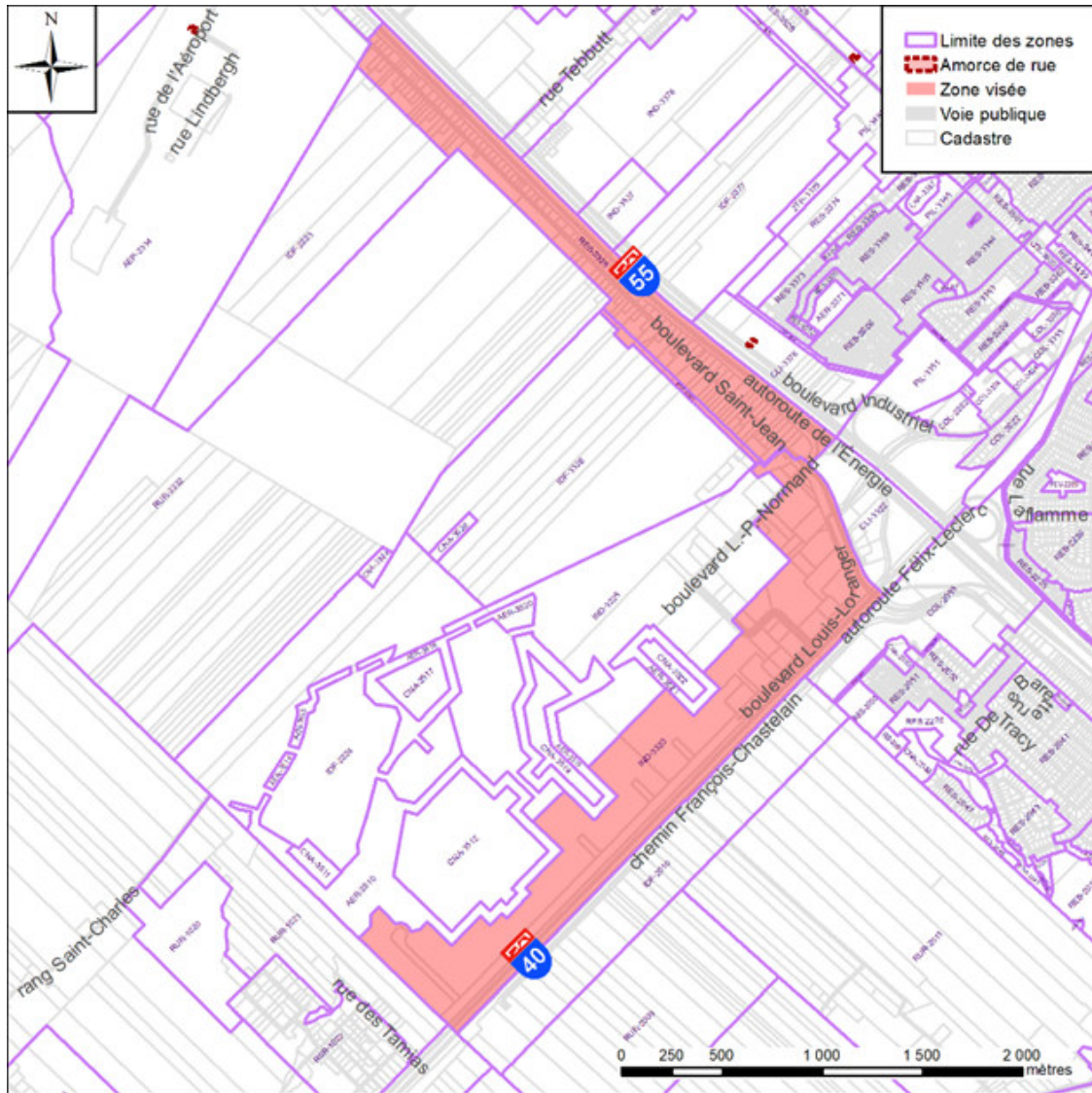
En concordance avec la modification au plan d'urbanisme, revoir les limites des zones IND-3323, ZTP-3327 et RES-3326 à proximité des boulevards Saint-Jean et L.-P.-Normand.

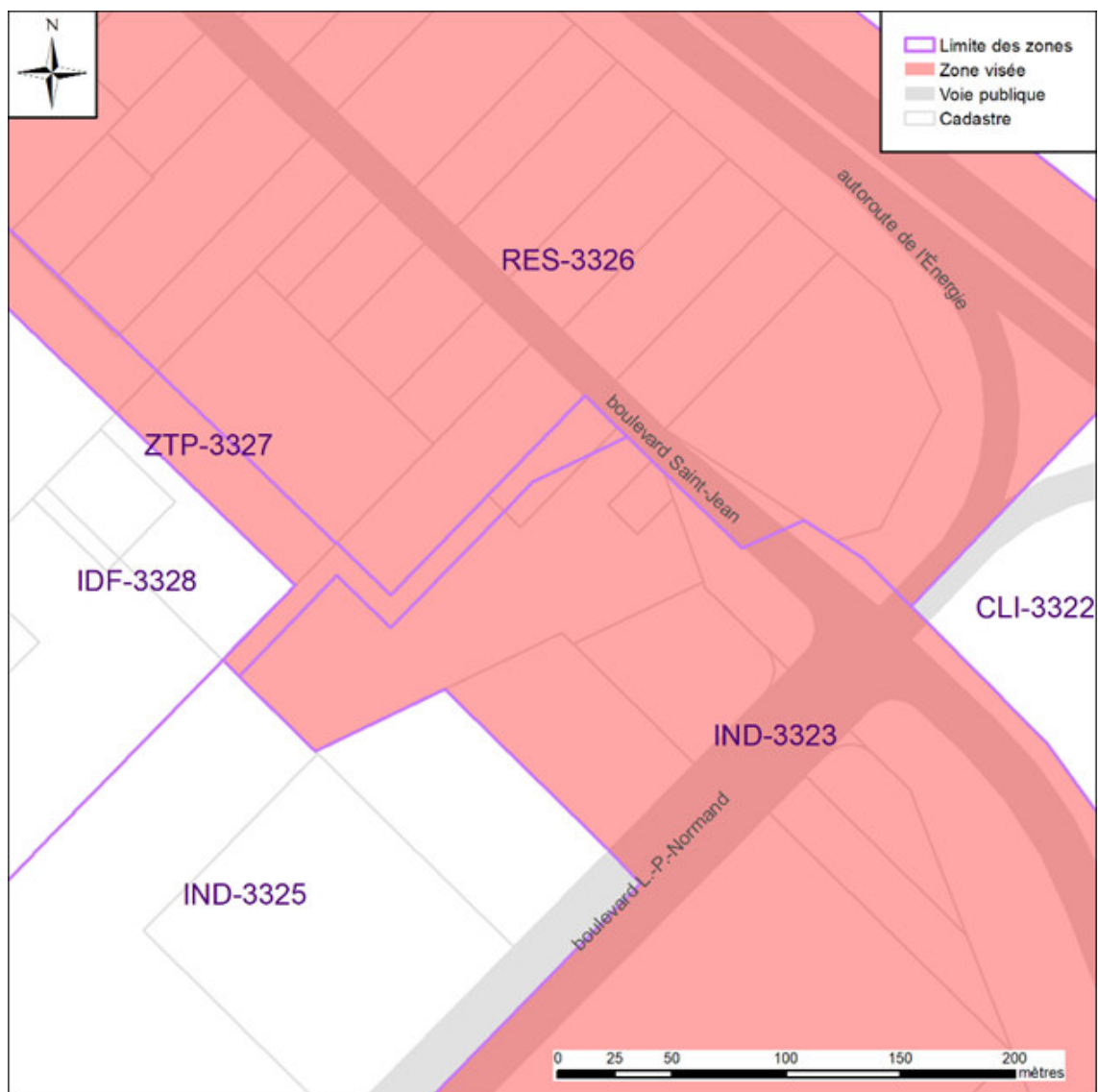
Avant la modification réglementaire





Après la modification réglementaire





3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **le mardi 21 mai 2024 à 18 h**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.

4 Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

5 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement établissant le cadre normatif en matière d'urbanisme (2021, chapitre 126) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement durable
 Ville de Trois-Rivières
 4655, rue Saint-Joseph
 C.P. 368
 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
 Téléphone : 819 374-2002
 Courriel : urbanisme@v3r.net

6 On peut consulter le projet de règlement n° 41/2024 au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ou sur le site internet de la Ville au www.v3r.net :

Trois-Rivières, ce 24 avril 2024.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
 1325, place de l'Hôtel-de-Ville
 C. P. 368
 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
 Téléphone : 819 374-2002